# INFORMATIONS UTILES—PAGE à CONSERVER

MAIRIE: Heures d'ouverture: - Lundi, Mercredi et vendredi de 8h à 12h

: - Mardi de 14h à 18h

: - Jeudi de 13h30 à 17h30

: 04 66 61 45 17

: 06 58 04 32 57

: 04 66 61 20 11

: N° de téléphone : 04 66 61 17 78

**Pompiers** : 18 ou 04 66 54 27 27

Gendarmerie : 17 ou 04 66 61 10 63 - Dr EBERSCHWEILER (Chamborigaud) Médecins

- Dr LEROY (Chamborigaud)

- Dr MAURIN (Villefort) : 04 66 46 68 54

Infirmières - MAZOYER Patricia, BEN AMARA Audrey et SEKIOU Andy : 04 66 61 81 65

- FORÊT Corinne et AMOROS Brigitte: 04 66 54 91 53 - DOULIAZEL Laïla

Pharmacie (Génolhac) : 04 66 61 10 71 : 04 66 56 47 00 Centre Hospitalier de Ponteils Gynécologue obstétricien (Génolhac) : 04 66 52 84 78

Orthophoniste (Génolhac) : 06 34 53 53 77

Kinésithérapeutes (Génolhac) : 04 66 60 04 41 Pédicure / Podologue (Génolhac) : 07 86 26 78 31

Signalement incidents distribution d'eau (REAAL) : 04 66 54 30 90

Le Conseil Municipal du 1er juillet 2019 a approuvé le Plan local d'Urbanisme (PLU); celui-ci s'impose depuis à toutes et à tous.

La consultation du PLU doit donc être un réflexe préalable à tout aménagement extérieur quel qu'en soit l'objet ; en Mairie et/ou sur son site (onglet MAIRIE/PLU)

#### **ENCOMBRANTS**

Sur notre commune, le ramassage des encombrants se fait, gratuitement et de manière périodique.

Pensez à vous inscrire auprès du service Alès Agglo afin de connaître la prochaine date de passage au numéro vert suivant :

0 800 540 540.

Rappel : Le dépôt sauvage est « puni de l'amende prévue pour les contraventions de 5<sup>e</sup> classe » (Art. R 635-8) + peines complémentaires + amende pénale Une amende pénale est obligatoirement prononcée par un juge. Elle peut alors atteindre les 1500 € et est inscrite au casier judiciaire. En plus de l'amende, le juge pourra, lors du jugement, prononcer des peines complémentaires.

Attention: En cas de récidive, pour certaines contraventions de 5<sup>e</sup> classe [...],

il ne s'agira plus d'une contravention, mais d'un délit

#### HABITAT ET LOGEMENT

Alès Agglomération propose ses services et oriente les propriétaires qui souhaitent effectuer des travaux de rénovation énergétique afin de connaître les aides financières et démarches à effectuer, sur rendez-vous en téléphonant au numéro vert suivant :

0 808 800 700 .

#### Coordonnées des Associations Sénéchassoises:

Comité des fêtes (M. Camille VIGNES) : 04 66 61 22 44

: comitédes fetes. senechas @orange.fr

Sénéchas en forme (Mme Solange MEURTIN) : 04 66 24 90 40 et 04 66 61 12 63

: senechasenforme@orange.fr

Société de chasse (M. Robert BRUNEL) : 04 66 61 16 26

: 06 84 45 58 27 La Compagnie Balagan

: lacompagniebalagan@orange.fr : 04 66 61 14 06 Comité de Restauration de l'Eglise

(Mme Monique MANIFACIER) Bibliothèque municipale (Mme C. TOUTIN) : 04 66 61 12 01

: bib.senechas@orange.fr

Sénéchas en Scènes! (M. Michel MAHISTRE) : 06 82 42 69 49

# LIGNE DIRECTE AVEC VOTRE MAIRIE

Signalez directement tout incident





#### RENDEZ-VOUS SUR SÉNÉCHAS.COM

Vous y trouverez plusieurs rubriques qui vous permettront d'être informé(e)s sur la vie de votre commune :

- Actualité locale
- Activité Municipale (du Conseil Municipal comme des diverses commissions)
- Présentation / Avancement des différents chantiers
- Activités des associations de la commune

Faites vous connaître via le formulaire en ligne (rubrique contact/contacter la Mairie); vous pourrez participer au contenu du site et/ou en faire une vitrine pour vos activités





## Le Mot du Maire :

Ce début d'année 2021 a été surtout marqué par la crise sanitaire, même si notre commune n'a pas connu de drame lié à la COVID.

La bonne nouvelle est que l'épidémie semble régresser sur l'ensemble du territoire, ce qui nous autorise à nouveau la possibilité de mettre en place des projets de rassemblements afin de nous retrouver.

L'inauguration de la salle polyvalente aura lieu le samedi 3 Juillet 2021 à 11h en présence des autorités et de la population. Un vin d'honneur suivra cette manifestation.

Ce jour là, les personnes désirant visiter la salle en avant première pourront le faire dès 9h.

Voilà à peu près un an que nous avons été élus ; en nous donnant votre confiance, vous nous avez investis de nombreuses missions à remplir pendant notre mandat et je vous promets qu'elles seront accomplies ; dans la légalité, la clarté et l'honnêteté.

Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et terminerai en citant un extrait d'un poème de Paul ELUARD :

« On transforme sa main en la mettant dans une autre »

René MEURTIN

# Œuvres du semestre

#### A LEURS PINCEAUX,

Les petites graines d'artistes sénéchassoisses se sont retrouvées deux après-midis dans le cadre du CCAS afin de réaliser des toiles qui décoreront la mairie, la bibliothèque, la Mazade, la salle polyvalente, le local des chasseurs ainsi que les salles de la Rencontre et de Martinenches.

Aidés et accompagnés de Lolita Médoux, présidente de l'Association « Drôles de mains », ces moments ont permis à la plu-



Ce semestre nous vous proposons un texte de Martine POLGE qui, sans nostalgie excessive, évoque au travers de quelques souvenirs une époque aujourd'hui révolue

#### **SOUVENIRS D'ANTAN - Martine POLGE DIOT**

Autrefois, dans les campagnes, les paysans élevaient souvent quelques moutons et environ une dizaine de chèvres pour le lait et les fromages.

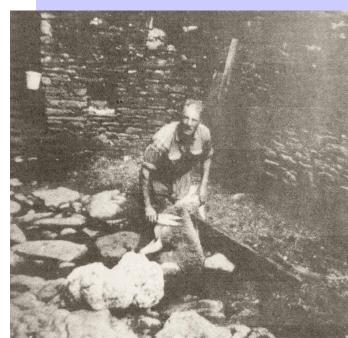
Mes parents faisaient partie de cette catégorie de gens, prévoyants et organisés.

Nous voici donc dans un mas à cour fermée : d'un côté la chèvrerie et la bergerie avec au dessus "le pailler" où se trouvait la réserve de foin pour l'hiver, que l'on distribuait par des trappes prévues à cet effet. Le foin tombait directement dans les râteliers. Au fond, la clède qui servait à sécher les châtaignes, et de l'autre côté, le bâtiment réservé à l'habitation.

Dans la cour, quelques poules faisaient bon ménage avec deux ou trois chiens de berger et des chats, dont le rôle principal était d'éliminer les rongeurs.

Mon père passait la plupart de son temps avec le troupeau, chèvres et moutons confondus. Il le sortait dans la montagne et le surveillait pendant des heures afin qu'il mange suffisamment. Pour patienter, il entretenait le terrain, faisait un mur, ou simplement s'asseyait et le chien venait près de lui, tout disposé à obéir aux ordres.

A l'approche de l'été, la laine épaisse des moutons les incommodait et il fallait se préparer à tondre. Cela représentait un travail pénible pour l'homme qui utilisait des grands ciseaux en fer appelés forces et opérait, penché sur l'animal. Une fois la bête attrapée, il lui attachait les quatre pattes ensemble afin qu'elle ne se débatte pas et la laissait couchée à même le sol, dans un coin de la cour.



Alors, il commençait sa besogne avec, de temps en temps, une parole apaisante. Une fois un côté fini, il retournait l'animal et continuait.

La laine tombait en une couche épaisse, souvent d'un seul morceau.

L'opération durait en moyenne trente minutes. Il arrivait que les forces pincent un peu la peau et fassent de petites plaies aussitôt badigeonnées avec de l'huile de cade pour désinfecter et éloigner les insectes. Une fois détachée, la brebis, toute propre, rejoignait ses semblables et une autre prenait sa place, ainsi de suite, jusqu'à avoir passé la totalité du troupeau.

Quelquefois, le travail s'étalait sur plusieurs jours, selon les autres activités de la ferme. Ensuite, on leur appliquait, à l'aide d'un tampon, l'initiale du nom de famille sur les reins, pour le cas où, au hasard des sorties, les bêtes se mélangeraient à un troupeau voisin.

Ceci représentait beaucoup de travail, mais à la fin, on avait la satisfaction de voir son troupeau propre et débarrassé de sa laine pour affronter la chaleur estivale.

Et alors, cette laine, que devenait-elle ? Eh bien, si nous avions besoin d'un matelas, il fallait, par temps très chaud de préférence, la porter au ruisseau pour la laver et la dégraisser soigneusement. On allumait un feu à l'abri des pierres afin de faire chauffer de l'eau dans un chaudron posé sur un trépied. A l'aide de baquets et de la planche à linge, on frottait bien le tout avec du savon de Marseille. Toute la famille participait : il fallait amener tellement de matériel ! Pour rincer, on mettait la laine dans des paniers en abarine « fait maison » et on les plongeait dans le "gourg" en les déplaçant avec un bâton jusqu'à ce qu'il n'y ait plus trace de savon. Après on étendait les morceaux de laine bien au soleil sur les rochers brûlants et, en général, une après midi suffisait pour sécher cette matière première qui nous permettrait de dormir confortablement. Il fallait maintenant acheter une toile à matelas, grise rayée de blanc à l'époque, et trouver un matelassier qui nous ferait le travail, ou le faire soi-même à condition de pouvoir carder la laine.

Aujourd'hui, avec les tondeuses électriques, un mouton est tondu en moins de cinq minutes! Mais aussitôt libéré, il reste un instant tout désorienté en se demandant ce qui lui est arrivé. Plus de temps pour les paroles qui rassurent et moins encore pour faire des matelas, c'est bien trop compliqué! Non, je n'ai pas la nostalgie du passé. Simplement notre façon de vivre a changé et tout le monde s'y habitue, même les moutons!

# Centre communal d'actions sociales

Le CCAS a offert une composition florale à Melle **GILLES** à l'occasion de ses **95 ans**.

Maryse CRAVOTTA, Romain et Marie LEGENDRE ont passé un agréable moment en sa compagnie.



#### **Subventions**

Nous avons décidé d'octroyer trois subventions cette année, d'un montant de 150 euros chacune. Pour la seconde année consécutive, nous renouvelons notre soutien à l'Association « Les Marraines » de Molières sur Cèze, proposant un soutien aux personnes atteintes de cancer.

Deux nouvelles associations alésiennes ont retenu notre attention, « Les Coups de Pouce de Bruno » qui a pour mission d'aider les enfants malades ou porteurs de handicap ainsi que la Ressourcerie la Clède qui soutient la réinsertion et/ou la reconversion professionnelle en donnant une seconde vie aux objets, par le biais de collecte, de réparation et de vente. Ces financements permettent à ces associations discrètes mais essentielles d'intervenir sur un plan plus local que national, chose que le CCAS a souhaité valoriser à nouveau cette année. Les permanences ont toujours lieu chaque 1 er mercredi du mois de 14h à 18h en mairie.

#### Chasse aux œufs

L'après-midi récréatif prévu le mercredi 31 mars pour les enfants n'a pas été maintenu suite aux nouvelles restrictions et après confirmation de celles-ci par les services compétents.

En ce début d'année encore, le virus a voulu jouer à cache-cache et nous avons une fois de plus perdu la partie...qu'à cela ne tienne, les chocolats ont été remis à tous les petits gourmands qui s'étaient inscrits en mairie. Nous espérons pouvoir avancer et reprendre nos projets sans avoir à annuler,

reporter ou nous accommoder de tous ces changements de situations vécus tout au long de l'année.



## Jeu d'antan jeu d'enfant

Une marelle sera réalisée en peinture sur la place devant l'estrade, elle fera bondir les enfants, qui sont de plus en plus nombreux à profiter de l'aire de jeux.

Julie FLOURET- MEJEAN

#### **Etat Civil**

**Mariage / PACS**: Marie José MINERVINI & Jean Pierre TAMI **Décés**: Robert CHANU, Albert MERCIER, Julie AIGUILLON

Directeur de publication : René MEURTIN

Coordination de la Rédaction et mise en page : Jean Pierre AUBERT & Julie FLOURET-MEJEAN

Ont également contribué à la rédaction : René MEURTIN, Didier DOYELLE François DELAUNAYet Romain LEGENDRE Crédit photos : Jean Pierre AUBERT, Julie FLOURET-MEJEAN, Camille VIGNES, Polly JAUSSAUD, Didier DOYELLE

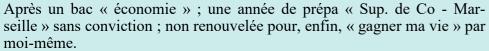
# AUTOPORTRAIT d'un ELU

Je suis né en 1953 à Dijon, capitale de la Bourgogne, Préfecture de la Côte d'Or, d'un père provençal et d'une mère normande ; déjà le souci du juste milieu!

Nous sommes arrivés à Marseille en 1958 dans l'une des toutes premières cités HLM de ce qui deviendra, à force d'accumulation, les tristement célèbres « Quartiers Nord », à cette époque un policier rentrait chez lui en uniforme, jouait avec les enfants de la cité et leurs parents ; ses enfants faisant même de son métier l'argument ultime d'une discussion « enlevée », fiers de l'image et du prestige que sa personne et son métier véhiculaient sans crainte aucune d'éventuelles représailles.

Mon enfance s'arrêta deux ans plus tard, quand, en m'annonçant son décès, on me dit en même temps que « j'étais maintenant l'homme de la maison qui devrait aider sa maman et prendre soin de son petit frère ».

Ce n'est qu'avec le recul que je mesure la solidarité des voisins tant celleci était « naturelle » (du RdC au 4<sup>ème</sup> j'ai toujours leurs noms en mémoire). J'ai suivi « tranquillement » ma scolarité ; ma mère, qui avait dû quitter l'école très jeune et y accordait de ce fait une très grande importance me laissant totalement libre, et responsable, de mes choix (sauf quand elle décida qu'au lycée je serais interne ; premier cycle à Marseille ; puis deuxième cycle à Bourges, ayant rejoint l'Orphelinat de la Police, installé près de cette ville ; autre leçon de solidarité).



En 1972 le marché du travail n'avait rien à voir avec celui d'aujourd'hui, je devais intégrer une banque « dans les six mois » (suite à un job d'été); mais « en attendant » j'entrais à la Caisse d'Epargne..
Entré pour 6 mois, j'y suis resté 40 ans, pour y exercer 3 métiers bien différents, des guichets d'agences, à la responsabilité de services internes (« Change Manuel » puis Service Immobilier).

J'ai épousé Joële, à Bourges en 1976, ses deux enfants devinrent les miens, notre fille naquit en 1981 ; Joële est décédée en 2010.

A ma retraite en juillet 2013 j'ai choisi de m'installer dans la maison que nous avions acquise en 1996 à MARTINENCHES; certain d'y trouver une qualité de vie que la grande ville ne peut offrir. La COVID confirmant, si besoin, la pertinence de ce choix.

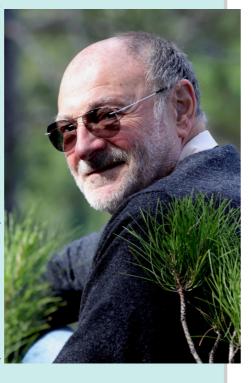
En photo, mon hobby, le message change suivant l'angle de prise de vue ; c'est aussi ainsi que j'explique mon approche de certains sujets : j'ai présidé pendant de nombreuses années le Conseil Syndical d'une copropriété qui compte plus de résidents qu'il y a d'habitants dans toute la Commune de Sénéchas et cette copropriété est située dans un arrondissement qui a plus d'habitants qu'il y en a dans toute la « Région Corse » ; cette relativité aide aussi à rester humble dans les fonctions d'aujourd'hui.

Engagé dans la vie associative depuis très longtemps, je suis partisan du compromis, mais réfractaire à toute compromission. Une fois le cap donné, je sais néanmoins en dévier, temporiser, pour y revenir è la destination voulue ; plaçant toujours l'intérêt général au dessus des intérêts particuliers.

Réservé au point de paraître distant, voire mordant si l'on se fait trop pressant ; je me revendique tolérant ; mais d'une tolérance proportionnelle à celle de mon interlocuteur.

Elevé par une tenante de la cuisine au beurre dans une ville qui ne jure que par la cuisine à l'huile, j'ai très naturellement compris l'intérêt de savoir respecter, reconnaître et retenir le meilleur de la culture de l'autre.

Jean-Pierre AUBERT — 1er Adjoint





# PROGRAMMES EVENEMENTS CULTURELS



#### SUIVEZ les RAPPELS des PROGRAMMATIONS sur ILLIWAP



# IIIN IIIII 'I PACHIVES IIII IIIII '

## Le CCAS vous propose deux EXPOSITIONS

Il s'agit de deux expositions itinérantes et gratuites préparées par les services des archives départementales de Nîmes et présentées, *en visite libre*, à la Mazade.

Ces deux expositions vous seront présentées aux dates suivantes :

<u>1ère exposition « Figures du Gard » 27 octobre et 4 novembre</u>, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h

Toiles qui mettent à l'honneur des Hommes et des Femmes ayant marqué le territoire gardois qu'ils soient Hommes ou Femmes politiques, poètes, peintres, cantatrice, protestant(e), préhistorien(nne) ou médecin.

<u>2ème exposition : « Mémoires de femmes gardoises » 9 février et 16 février 2022</u>, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 16h

Celle-ci retrace la vie des femmes en société, en famille, au travail et en politique.

Elle met en lumière des femmes gardoises qui ont marqué l'histoire sociale ou politique.

#### Comité des Fêtes

Malgré les incertitudes du moment, le Comité des fêtes a décidé de ne pas renoncer à la traditionnelle fête de la mi-juillet mais d'en proposer une version « allégée » le **samedi 17 juillet** : Concours de boules l'aprèsmidi ; apéritif, animé par le groupe « **Ricoune** » ; *pas de repas* mais possibilité de restauration légère (pizza, burgers, crêpes ...) et soirée animée, comme chaque année, maintenant, par **Gil.** 

## Cinéma le lundi 9 août : Film « Un lien qui nous élève »

Loin des élevages industriels, des éleveurs choisissent une voie différente pour offrir une existence plus digne à leurs animaux, du début à la fin. Au fil d'un documentaire tendre et optimiste, nous voyons leurs efforts récompensés par le lien, riche de sens, qu'ils tissent avec leurs bêtes. *Un lien qui nous élève tous*.

"Un beau film, engagé et enrichissant, mettant en valeur le lien profond entre les éleveurs et leurs animaux." Frédéric Lenoir, écrivain et philosophe

# Un lien qui nous élève



## Comité de Restauration de l'Eglise

Le Comité de restauration ne renonce pas lui non plus et vous appelle à vous retrouver le **samedi 14 août** pour une soirée animée par le groupe « Cabr'e Can » (spectacle musical conté ou bal folk), avec buvette et restauration rapide et le **dimanche 15 août** pour les traditionnels concours de boules et loto.

#### Sénéchas en Forme

Reprise des activités en septembre : Gym. Le 01/09 ; Rando le 07/09 et Assemblée Générale le 11//09/2021



### L'AMBROISIE une plante dangereuse pour la santé Quelques signes particuliers



- feuille du même vert sur les deux faces
- pas d'odeur quand on la froisse dans les mains

#### Risques de confusion



#### **ARMOISE COMMUNE**

- face inférieure de la feuille couleur gris argenté
- odeur marquée quand on la froisse



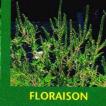
#### ARMOISE ANNUELLE

- feuille finement découpée
- odeur forte quand on la froisse

Son aspect aux différents stades







Vous l'avez reconnue : détruisez-la !

Pour en savoir plus : www.ambroisie.info

# L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE **POUR LA SANTE**

« Considérant que l'ambroisie est une plante allergène qui génère des nuisances importantes et constitue un risque réel pour la santé publique ; Considérant l'importance d'une stratégie de prévention pour éviter la propagation de l'ambroi-

Considérant que l'entretien des terrains relève de la salubrité publique »

La préfecture du Gard, par un arrêté (n° 807.344-9) de décembre 2007 prescrit la destruction obligatoire de l'ambroisie et enjoint « aux propriétaires, locataires, ayants-droit ou occupant à *quelque titre que ce soit :* 

- De prévenir la pousse de l'ambroisie
- De nettoyer et entretenir tous les espaces où pousse l'ambroisie [...]

L'élimination des plants d'ambroisie doit se faire avant pollinisation, si possible avant la floraison et au plus tard au 1er août de chaque année. Tout contrevenant aux dispositions [dudit] arrêté sera passible de poursuites en application des dispositions du code de la Santé Publique. En outre, en cas de défaillance, le Maire pourra faire procéder à la destruction des plants d'ambroisie aux frais des intéressés [...] »

Lors de sa séance du 23/06/2020, le Conseil Municipal a désigné M. François DELAUNAY « Référent Ambroisie » ; il est chargé de recueillir les signalements de la présence de ces plantes invasives, de participer à leur surveillance et d'informer les personnes concernées des mesures de lutte pouvant être appliquées sur leur(s) terrain(s) (Art. R 1332-8 du code de la santé Publique).

Vous pouvez adresser tout signalement à François DELAUNAY:

- Par courriel: francois.delaunay@senechas.com Par un signalement via l'application Illiwap (téléchargée sur votre smartphone (Cf. Page 7)

Ci-contre, la reproduction d'une plaquette éditée par la DRASS et les DDASS de la région Rhône-Alpes

## PRESENTATION BUDGET voté le 6 avril

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Charges à caractère Général	144 000,00 €	Excédent Antérieur reporté	176 257,00 €	
Charges de personnel	139 200,00 €	Produits des services et du domaine	7 300,00 €	
Atténuation de produits	60 000,00 €	Impôts et taxes	133 872,00 €	
Autres Charges de Gestion Courante	39 460,00 €	Dotations et participations	74 094,00 €	
Charges Imprévues	5 000,00 €	Autres Produits de Gestion Courante	34 010,00 €	
Charges Exceptionnelles	12 500,00 €	produits exceptionnels	1 000,00 €	
Sous total Dépenses	400 160,00 €	Sous total Recettes	426 533,00 €	
Virement à Investissement	26 373,00 €			
Total Dépenses	426 533,00 €	Total Recettes	426 533,00 €	

INVESTISSEMENT				
DEPENSES		RECETTES		
Capital des emprunts	2 005,00 €	Solde Report	366 647,00 €	
Immobilisations incorporelles	61 000,00 €	Virement à Investissement	26 373,00 €	
Immobilisations corporelles	604 023,00 €	Dotations, Fonds divers et Réserves - (FCTVA)	1 720,00 €	
Dotation, Fonds divers et Réserves	165 612,00 €	Excédent de fonctionnement capi- talisé	200 000,00 €	
Subventions d'Investissement	2 870,00 €	Subventions (DETR et autres)	240 770,00 €	
Total Dépenses	835 510,00 €	Total Recettes	835 510,00 €	

#### **COMMENTAIRE**

Comme déjà constaté lors de la présentation du budget 2020, nous ne pouvons pas grand-chose sur quasiment 90% de nos dépenses de fonctionnement et nos recettes nous sont de plus en plus chichement comp-

Nonobstant cela, les niveaux des différents taux d'imposition ont été maintenus (Cf., si besoin, P.V. du Conseil Municipal du 6 avril 2021 pour l'explication de l'apparent bond du taux de la taxe foncière )

Nous veillons à maîtriser les dépenses incontournables et à réaliser les investissements votés sans dépassement de ce qui avait été initialement prévu, malgré les aléas rencontrés lors de réalisations telles que la salle polyvalente. L'intégralité des subventions attendues a été accordée.

Nos projets ne manquent pas (Point Multi-services, Sentier autour du barrage, mise aux normes et modernisation de l'éclairage public ...), les études sont lancées ; mais dans le même temps il nous faut investir pour maintenir l'existant en état d'être exploité.

Ces projets, nos ambitions, sont dépendants de l'octroi des subventions et des différents échelons administratifs qui les dispensent.

Notre volonté de maîtrise des dépenses est incontestable ; mais ce n'est que par la mise en place de sources de recettes nouvelles que nous pourrons prétendre à retrouver une certaine autonomie budgétaire.



# Rénovation de la Salle Polyvalente

# Les travaux de rénovation sont terminés!

La réception des travaux a été prononcée malgré quelques réserves mais en passe d'être levées.

Globalement, le chantier engagé par l'ancienne municipalité s'est déroulé conformément aux prévisions, tant techniques que financières.

Quelques économies ont permis de financer l'aménagement de l'office ainsi que diverses fournitures non prévues dans le marché initial.

Le résultat final est très satisfaisant et une inauguration officielle permettra à chacun d'apprécier la qualité des prestations.

Didier **DOYELLE** 



# Les employés municipaux ont apporté leur pierre aux aménagements finaux.



#### Extérieur:

- Remplacement volets armoires techniques ; peinture de l'ensemble des volets.
- Portail

#### Intérieur:

- Cuisine : Faïences et mise en place des équipements.
- Sanitaires : Mise en place des accessoires





# Bibliothèque Municipale ; création du Comité des Lecteurs

Prévue dès l'origine mais jamais concrétisée, la création du Comité des lecteurs de la Bibliothèque de Sénéchas est désormais une réalité.

Fort d'une dizaine de membres bénévoles, sous la coordination de Mme Corinne BOUGET, il se

réunit le premier jeudi de chaque mois ; son rôle :

- ♦ Décider collégialement des acquisitions à réaliser pour satisfaire tous les publics,
- ◆ Les cataloguer suivant les normes de la Direction [Départementale] du Livre et de la Lecture (DLL)
- Gérer le fonds et répondre aux demandes de remontées d'informations du Ministère de la Culture
- Décider des propositions de « désherbage » (sortie du fonds)
- Assurer l'accueil du public



# Assainissement à Martinenches

Début des travaux le 08/02 Durée contractuelle de 16 semaines Coût prévisionnel : 302 K $\in$ , dont Commune , 170 K $\in$  et Etat 94,5 K $\in$ 



# Réflexions en Cours

#### Point Multiservices



### Eclairage public solaire



# Portrait d'une Personnalité Sénéchassoise

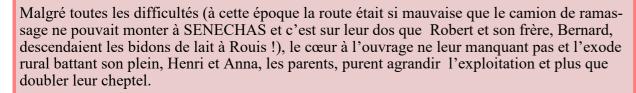
Pour notre premier numéro, nous vous avons présenté une personnalité qui, venant de l'extérieur, ayant eu et ayant encore une activité au plan national, avait fait le choix de SENECHAS.

Pour ce deuxième numéro, nous avons souhaité rencontrer un témoin des bouleversements de l'immédiat après-guerre, parti, pas très loin, de SENE-CHAS pour être un acteur local, voire régional, des « 30 Glorieuses » : Monsieur **Robert CEBELIEU**.

Nous avons rencontré ce nonagénaire à l'esprit toujours aussi vif à son domicile de Génolhac où il nous a reçus en compagnie de son fils **Jean Claude**.

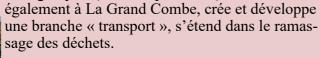
Car ce qui ressort dès les premiers échanges c'est l'attachement à l'esprit et aux valeurs de cette famille bien connue à SENECHAS où, venant de RO-GLETON (07), elle s'installa en 1948 et où la quatrième génération s'apprête à poursuivre l'exploitation du mas acquis l'année précédent son installation.

Pourtant, bien peu accordaient alors quelques chances de succès à ces « inconscients » s'installant sur ces pauvres terres « tout juste suffisantes pour deux bêtes et demie <sup>(1)</sup>».



En 1951 Robert épouse Lydie, le couple s'installe bientôt à Génolhac où il crée un commerce de grains qu'il étendra très vite à bien d'autres produits et fournitures liés à l'agriculture ; car dynamique, l'entreprise prospère et rayonne au-delà des seules Cévennes, jusqu'à Montpellier, Marseille et même en Corse!

Avec l'aide et l'impulsion des quatre enfants du couple, l'entreprise ne cesse de s'adapter et de se diversifier, après la distribution de produits énergétiques (charbon puis fioul) elle s'installe



Avançant en âge, Robert a progressivement passé la main à la génération suivante, continuant néanmoins à « vivre son entreprise » au rythme des véhicules entrant et sortant sous ses fenêtres et son regard s'est fait nostalgique quand toute activité y a cessé.

Logique économique oblige, Robert CEBE-

**LIEU** a migré vers des cieux voisins, mais il n'en est pas moins toujours resté fidèle à SENE-CHAS; il y a été conseiller municipal et il y est, encore et toujours, électeur.

Merci à Robert et à Jean Claude CEBELIEU pour leur accueil et leur disponibilité.

(1) Animal de bât (âne ou mulet) en propriété commune de deux voisins

Julie FLOURET-MEJEAN & Jean-Pierre AUBERT



#### Autres Travaux réalisés par les employés Municipaux

\* **OLD** aux Brugèdes et à Martinenches

Réalisation d'un **radier** Aux Fontanilles

\* Entretien/réparations (Jeux d'enfants, patrimoine de rapport, voirie ... )





Projet de sentier pédestre « autour du barrage de Sénéchas »

Les 19 et 26 avril, le 3 mai, des membres de la commission extra-municipale, élus et non élus, ont reconnu et commencé le difficile travail de débroussailler, tronçonner, nettoyer pour créer une ébauche de chemin sur le territoire de notre commune de la Tour d'Olivon à « Saute-Cabre ». Beaucoup reste à faire et les bonnes volontés sont les bienvenues (se faire connaître auprès de la Mairie) ; mais ce début est riche de découvertes et de promesses.

L'Agglo d'Alès prépare un **topoguide** (parution 01/2022) répertoriant tous les sentiers de randonnée.

Aux cartes et aux textes de présentation sera joint un répertoire des lieux d'hébergement. La randonnée est l'un des axes de développement économique sur lesquels compte s'appuyer la Municipalité (Cf. projet « Sentier autour du barrage »);

Elle invite les propriétaires loueurs désirant profiter de ce topoguide à se faire connaître auprès de François **DELAUNAY** (francois.delaunay@senechas.com) avant le 31/10/2021

### SÉNÉCHAS EN SCÈNES!

Création d'une nouvelle association culturelle « SÉNÉCHAS EN SCÈNES! ».

Son ambition est de vous proposer sur la commune toute l'année, des concerts variés, des créations artistiques, des projections cinématographiques, de la culture sous toutes ses formes. . .

Le bureau est composé de Michel MAHISTRE, président, Ollivier CALDERON, vice-président, François TUDELA, trésorier et Julie FLOURET-MEJEAN, secrétaire.

Pour l'aider à grandir et à prospérer, nous vous invitons à l'accompagner par une souscription annuelle de 10 € Merci d'adresser votre soutien, accompagné de vos coordonnées (nom, prénom, adresse courrier, N° de téléphone, adresse courriel) à François TUDELA (adresse postale : Le village, 30 450 Sénéchas).

Organisation de deux cycles de trois jours de formation réunissant les élus, volontaires, de la communes et des communes voisines (Aujac, Chamborigaud, Concoules, le Chambon et Génolhac); Formations prises en charge par la CDC dans le cadre de la prise de fonction des élus.

Notre salle polyvalente n'étant alors pas encore réceptionnée, le premier cycle s'est intégralement tenu à Génolhac; le second fût l'occasion d'en « essuyer les plâtres ».